



## **Procès-verbal de l'Assemblée communale extraordinaire du 21 avril 2022 à 20h00 à la halle polyvalente de Courtemaîche**

M. Henri Erard, président, ouvre cette assemblée et salue les personnes présentes. Cette dernière a été convoquée par le Journal Officiel n°12 du 31 mars 2022 de la République et Canton du Jura, ainsi que par tout-ménages.

Personnes présentes ne disposant pas du droit de vote : Néant

Invités presse : Néant

Invités : Néant

Excusés : Angéline Ruchti, Daniel Fleury, Michaël Gütty, Denis Etienne

Deux scrutateurs sont nommés par l'assemblée : Mme Sylvianne Etienne et Yves Lièvre

28 personnes sont présentes, habilitées à voter.

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 10 février 2022
2. Discuter et voter le crédit de 390'000 francs destiné à financer les travaux de rénovation et d'agrandissement de la cuisine de la halle des fêtes de Courtemaîche, à couvrir par voie d'emprunt, sous déduction de subventions éventuelles et de l'indemnité d'assurance à recevoir, et donner compétence au conseil communal pour contracter un emprunt et le consolider.
3. Discuter et voter la demande de naturalisation ordinaire de Mme Wery, Héléa Patrick Kathy
4. Divers

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour n'est pas lu. Il est accepté tacitement, sans avis contraire.

### **Point 1 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 10 février 2022**

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal est accepté tacitement, sans avis contraire.

\* \* \* \* \*

**Point 2 - Discuter et voter le crédit de 390'000 francs destiné à financer les travaux de rénovation et d'agrandissement de la cuisine de la halle des fêtes de Courtemaîche, à couvrir par voie d'emprunt, sous déduction de subventions éventuelles et de l'indemnité d'assurance à recevoir, et donner compétence au conseil communal pour contracter un emprunt et le consolider**

La parole est donnée à M. le maire Thierry Crétin qui explique la situation concernant les halles de fêtes de Montignez, Buix et Courtemaîche.

Thierry Crétin salue tout le monde. Il relate les faits suite à l'accident qui était survenu dans le mur de la cuisine de la halle de fêtes de Courtemaîche. En effet, cet accident a provoqué la nécessité de rénover cette cuisine. Une étude avait donc été entreprise sur l'étude des bâtiments de la commune. Suite à cette étude, nous avons compris que pour ce cas ici, il fallait procéder par étape et cibler les investissements dans nos différents villages. Des discussions sont ouvertes sur l'utilisation de nos halles polyvalentes. Un groupe de réflexion s'est déjà mis en place en ce qui concerne la salle de Montignez, nous attendons un retour. Pour la salle de Buix, il faut déjà régler la copropriété avec la paroisse de Buix qui est propriétaire pour 1/3 sans pour autant payer les charges. C'est la commune qui assume tous les frais pour le moment. Nous allons travailler ensemble avec la paroisse et les sociétés de Buix afin de trouver une solution de modernisation pour ce bâtiment. Cette halle avait déjà bénéficié d'un investissement pour un chauffage à distance mais des solutions énergétiques et des travaux devront être également entrepris.

La halle de Courtemaîche est plutôt destinée pour l'organisation de fêtes, de mariages, manifestations, etc. d'où l'importance d'avoir une cuisine adéquate et optimale.

Thierry Crétin remercie d'ores et déjà Claudia Villard qui a mis ses compétences professionnelles au service de la commune afin de mener à bien ce projet. Ce dernier tient compte des étapes qui pourraient suivre mais la commune doit également tenir compte de notre plan financier pour les prochaines années.

Un historique a été préparé afin de remémorer aux citoyens les divers travaux effectués dans cette halle polyvalente, selon tableau joint au présent PV ([Halle C - Rénovation et agrandissement cuisine.pdf - page 2](#)). La halle est en assez bon état, il y a juste l'aspect énergétique qui semble à revoir (chauffage à mazout).

La prochaine présentation porte sur le crédit qui serait voté ce soir et le futur amortissement. ([Halle C - Rénovation et agrandissement cuisine.pdf - page 3](#)).

L'amortissement de l'investissement devrait être amorti sur 25 ans et la dette devrait être complètement payée. Thierry Crétin via le SIDP est intervenu afin de demander de se caler sur le canton, qui lui, prévoit 33 ans. Suite à cette demande, Mme la Ministre Rosalie Beuret Siess a prévu un groupe de travail composé d'employés et conseillers communaux et d'employés cantonaux afin de proposer un décret qui pourrait notamment stipuler un amortissement sur 33 ans.

En ce qui concerne les locations, il y a lieu de rappeler que cette halle sera disponible dans de très bonnes conditions d'utilisation. Thierry Crétin rappelle qu'elle ne pourra pas être louée pour des manifestations de 20 ou 25 personnes. Il existe d'autres salles dans la commune, y compris auprès de certaines sociétés, qui sont plus adaptées aux petits groupes. Ce sera uniquement pour des grandes manifestations et ceci pour des raisons d'économie d'énergie. Un groupe de travail au sein du COPIL est attelé à l'étude des prix par rapport à d'autres communes.

Thierry Crétin rappelle encore un point important, il n'est pas aisé de vous donner un chiffre précis pour cette dépense d'où le possible dépassement prévu dans les compétences du conseil communal. Nous sommes tous conscients que les prix des matériaux ne cessent d'augmenter. Bien évidemment les prix seront au mieux négociés afin de respecter le crédit de

ce soir. Également à noter que nous recevrons une indemnité de 65'000 francs de l'assurance de l'agriculteur concerné qui viendront en diminution de l'investissement brut.

Questions ? pas de questions.

La parole est à présent donnée à Mme Claudia Villard, en charge du dossier qui nous présente le projet et le plan de la future cuisine selon plan joint au présent PV ([Halle C - Général - Avant-Projet.pdf](#)).

Elle explique en détail le projet de cet agrandissement. La cuisine actuelle mesure 35 m<sup>2</sup>. Nous allons augmenter la surface de 16 m<sup>2</sup> afin d'offrir plus de matériel professionnel lors des manifestations importantes (ligne de lavage, comptoir réfrigéré, ventilation, four, plan de cuisson, frigo et congélateur professionnels, etc.). Un économat avec un accès extérieur couvert est également prévu. Un local conciergerie est également prévu avec le matériel adéquat pour l'entretien d'une telle halle des fêtes.

Le démontage suscite quelques soucis et de l'amiante est présente. Nous devons procéder au désamiantage ce qui représente un certain coût. L'isolation est faible voire inexistante surtout au niveau du sol de la cuisine. Les sols seront revus, isolés et revêtus d'un époxy. Au niveau du plafond, il n'est pas aux normes énergétiques, nous devons revoir cela également en créant une nouvelle isolation et une nouvelle étanchéité.

Des sondages ont également été demandés au niveau des canalisations, des eaux pluviales, etc. Il faut également revoir cela et tout sera refait. Le revêtement bitumineux actuel sera également rénové (environ 300 m<sup>2</sup>).

Des questions ? M. Y.L. demande si la commune à penser à l'éventuel stockage des eaux pluviales en réfléchissant à une citerne de récupération, par exemple pour le terrain de football. Claudia Villard répond qu'un puits perdu existe entre la montée sur l'esplanade et la grande porte blanche. Ce projet pourrait être revu lors de la phase 2 de la rénovation de la halle des fêtes en repartant du principe de récupération et d'une citerne enterrée.

Mme S. E. demande si le ou la concierge devra toujours passer par la cuisine avec ses machines ? Claudia Villard répond qu'il sera possible de passer par la cuisine ou depuis l'extérieur. Mme E. trouve qu'il y a trop de portes et cela implique de la place perdue.

Mme V. S. Pourquoi ne pas inverser économat et local technique. Mme Villard ne voulait pas trop expliquer le but de la 2<sup>ème</sup> phase, mais au vu des questions elle va nous la soumettre, sans trop entrer dans les détails car tout est encore en étude. L'entrée principale de la halle devrait, à l'avenir, se trouver vers le local concierge, avec un sas chauffé, d'où l'importance de laisser ces locaux dans cet ordre-là pour des raisons pratiques.

Mme S. E. comprend à présent le fait d'avoir prévu ces portes.

M. Y.C. demande s'il y aura toujours un couvert de prévu ? Claudia Villard répond que oui et il n'y aura plus besoin d'aller faire des grillages ou des frites dehors car la nouvelle hotte de ventilation sera professionnelle et adéquate.

Le budget est à présent expliqué aux citoyens, par Claudia Villard, poste par poste, voir fichier joint au présent PV ([Récapitulatif définitif.pdf](#)). Ce budget a été établi sur une base de soumissions demandées entre fin 2021 et début 2022 pour un montant de 390'000 francs TTC.

A savoir que nous avons mis une réserve de 30'000 francs pour la différence des prix des matériaux, vu que tout a augmenté.

Des questions ? M. Q. V. se pose la question sur la garantie des revêtements de façades en bois car il ne pense pas que cela va tenir plus de 20 ans. Claudia Villard explique que ce ne sera pas du bois, mais des matériaux composites, qui ne demandent pas d'entretien et qui sont imputrescibles. Il demande également s'il y a une différence de prix entre un mur en béton ou en brique par rapport à du composite.

Claudia Villard répond qu'en brique ou en béton oui c'est nettement plus cher du fait de devoir ensuite isoler, faire un doublet le mur ou isolation périphérique et revêtement crépis, etc.

D'autres questions ? Ce n'est pas le cas. Le président passe au vote. Le crédit est approuvé à majorité évidente, sans opposition.

\* \* \* \* \*

### **Point 3 - Discuter et voter la demande de naturalisation ordinaire de Mme Wery, Héléa Patrick Kathy**

Monsieur le maire Thierry Crétin demande à Mme Wery de se lever. Il présente le dossier aux membres de l'assemblée. Son dossier a été déposé en octobre 2020. Née en 1999 en Belgique, elle est la fille de Mme Christel Wery Monseu et M. Eric Wery. Etablie en Belgique jusqu'en 2005 pour arriver en Suisse dans le canton de Vaud et ensuite dans notre commune depuis le 23 juillet 2007. Charpentière de métier, elle est actuellement en formation à l'école supérieure du bois à Bienne où elle suit une formation de technicienne en construction bois. Ses hobbies sont l'équitation, le judo, le tir et la fanfare. Une belle implication au sein des sociétés locales.

Le conseil communal recommande aux citoyens d'accepter cette demande de naturalisation.

D'autres questions ? Ce n'est pas le cas. Le président passe au vote. La demande de naturalisation est approuvée à majorité évidente sans opposition avec félicitations et applaudissements à Madame Héléa Wery.

\* \* \* \* \*

### **Point 4 - Divers**

La parole est donnée au maire Thierry Crétin pour quelques explications diverses.

Au niveau du PAL, ce dernier est en cours d'approbation au canton, cela suit son cours de manière positive.

Concernant la centralisation des écopoints, le dossier est toujours en discussion. Une visite dans le canton de Vaud par une délégation du conseil et de la voirie se déroulera fin avril afin de trouver des idées sur les déchetteries centralisées. Le canton a validé le fait d'avoir un seul écopoint pour les trois villages.

Au niveau de l'épuration. Nous arrivons au bout du crédit qui avait été voté pour l'assainissement de la STEP de Montignez. Nous sommes dans les prix et le décompte pourra certainement être présenté à l'assemblée des comptes. La commune est en train d'étudier l'évacuation des boues avec deux variantes, une qui était connue et une nouvelle afin de trouver la meilleure solution qui répond aux critères actuels et moins chère.

Pour les cimetières, celui de Courtemaîche est en cours de finition. Les concessions à renouveler ont été effectuées. Une quarantaine de tombes ont été aplanies par la voirie. Ensuite celui de Buix sera traité et nous terminerons par le cimetière de Montignez. Un groupe de travail a été mis sur place avec les paroisses afin de traiter trois sujets importants, c'est-à-dire, les actes de classification : le conseil souhaite harmoniser les montants qui sont versés aux paroisses pour des raisons connues et non pas pour des raisons historiques qui ne sont plus d'actualité. Le conseil ne souhaite plus être propriétaire mais participer à un montant forfaitaire afin d'aider les paroisses. Le deuxième point à traiter est celui des cimetières. De plus en plus de personnes se font incinérer et il manque par exemple un colombarium, jardin des souvenirs, etc. Le troisième point concerne les demandes diverses qui peuvent arriver, par exemple sur l'entretien de ces cimetières, etc.

Une participation de la commune a été octroyée pour l'achat d'un vélo-cargo pour notre employé Florent Durieux (20% à la voirie). Ce vélo lui permettra de pouvoir se déplacer de façon autonome dans les tâches qui lui seront confiées.

Une phase test au niveau de la voirie est en cours sous la conduite de Damien Bélet qui gère l'organisation des travaux à effectuer. Actuellement il est en examen afin d'obtenir son brevet pour la gestion de la STEP. Daniel Garcia ira en formation pour les pompiers et également au BPA pour la sécurité pour les places de jeux. Nous avons donc décidé de ne pas renforcer l'équipe mais de sous-traiter certaines choses. Nous sommes également en consultation avec la commune de Boncourt pour ouvrir un groupe de travail avec eux afin de continuer les études de synergie entre nos deux voiries.

Des retraites vont survenir au sein des employés communaux. Le cahier des charges sera revu avec une digitalisation maximale. Nous sommes également en discussion dans la possibilité de relever les compteurs d'eau de façon digitale. Le moment venu, le projet sera présenté en assemblée. La conciergerie est également en étude, avec notre conseiller Dany Contreras, par rapport à l'entretien des divers bâtiments communaux.

Nous avons présenté notre plan financier au Gouvernement jurassien afin de le valider pour les 5 prochaines années, c'est une obligation. Deux grands investissements sont à venir, soit la traversée de Montignez, dont le plan spécial d'équipement a été validé. A présent nous devons avancer. Le canton mettrait au budget 2023 une somme de 600'000 francs pour sa participation. Il paraîtrait donc logique que nous entreprenions les travaux. Concernant la correction du cours d'eau « la Vallatte » à Buix, le projet en cours. L'entretien des chemins forestiers et vicinaux, une commission est en place avec des agriculteurs, notre conseillère Natasha Bottinelli, l'équipe de la voirie, le triage forestier, les sous-traitants et votre serviteur qui se réunit tous les trimestres. Selon Thierry Crétin, il a remarqué une nette amélioration au niveau de ces chemins et tient à féliciter toute l'équipe qui les a rénovés, à la demande du garde, ces derniers temps. En ce qui concerne les routes communales, des crédits ont été votés. Un plan d'entretien sera présenté à la prochaine assemblée communale par notre conseiller Daniel Fleury et Damien Bélet avec les degrés d'urgences, qui permettra de prévoir chaque année un montant au budget et de prévoir les travaux.

Information concernant les futures élections communales. Quatre personnes continuent, Mmes Natascha Bottinelli et Claudia Villard, MM. Dany Contreras et Pierre Clavel. Mme Angéline Ruchti et M. Daniel Fleury quitteront leur fonction. Votre serviteur se représente en tant que maire. Le conseil communal souhaite créer une liste d'entente et trouver donc deux conseillers pour remplacer nos deux sortants.

Monsieur Dany Contreras prend à présent la parole afin d'expliquer le projet de rénovation des places des jeux sur les trois villages. Un groupe de travail a été créé afin de déterminer les travaux à effectuer en consultation avec l'entreprise Corbat à Glovelier. Plusieurs infrastructures sont défectueuses, bois pourri, pièces cassées, etc. Un spécialiste est venu étudier les réparations à prévoir. Il nous a rendu attentifs au fait que certaines des infrastructures ne sont plus aux normes, on pourrait réparer mais la validité de sécurité n'est plus possible. A la suite de cette étude, il s'est avéré que le résultat est pire que ce que nous soupçonnions. Une vraie réflexion a été mise en place et le tout sera revu : les sols, les jeux, etc.

Le groupe est composé de trois groupes (un par village) avec un conseiller et un citoyen de chaque village. Le but est d'inaugurer ces places après les vacances d'automne. C'est extrêmement ambitieux mais réaliste. Au niveau du financement il y a un gros coup à jouer. Ce projet va coûter très cher. Une vraie campagne de parrainage sera menée afin de trouver un maximum de dons (Patenschaft, Loterie Romande, etc.). Nous allons également nous approcher des partenaires de la commune au niveau de l'artisanat ou prestataires de service. On parle au niveau bureaux d'ingénieurs, artisans de la commune, etc.

Des questions ? M. Y. C. demande la parole. Au sein de la commission d'école, il arrive souvent des remarques de la part des profs, notamment pour Courtemaîche. Les deux arbres qui se trouvent vers la place de jeux sont, chaque année, taillés voire ratiboisés. C'est très dommage. Ne peut-on pas les laisser afin d'apporter de l'ombre en été afin que les enfants, lors de la récréation, puissent s'y tenir ? Dany Contreras entend bien cette remarque et comprend tout à fait le problème. Une infrastructure d'ombrage est prévue pour la place de jeux à Courtemaîche. Y. C. se demande pourquoi prévoir une infrastructure d'ombrage alors que ces arbres pourraient très bien faire le job. Thierry Crétin informe qu'une demande a été faite en séance de voirie afin d'être moins « actif » dans la taille de ces arbres.

M. D. E. demande quand est-ce que les travaux de réfection de la cuisine pourraient commencer. Claudia Villard rappelle qu'il faudra déjà attendre un mois après ce vote car il peut y arriver des oppositions à la décision de l'assemblée. Dans la négative, début juin les travaux pourraient commencer pour être terminés, si tout va bien, fin août si tout va bien.

M. Y. L. demande la parole. Il rappelle un article de presse paru en avril sur les subventions octroyées par le législatif cantonal au service des forêts votées. Des montants tels que 1,19 mio de francs pour les soins aux jeunes forêts, 1,11 mio pour les pâturages boisés, 400 000 francs pour les mesures de réparations, tout cela subventionné à hauteur de 78% par la Confédération. Il aimerait savoir quel projet a déposé le Triage forestier ou la commune pour 2022 et quel souci il pourrait y avoir par rapport aux propriétaires privés qui sont actifs dans le reboisement et/ou revitalisation de leur forêt. Pierre Clavel répond en indiquant qu'il y a bien un projet financé par la Confédération avec une plantation des espèces dites « du futur » tenant compte du fait que justement les hêtres finissent par se dessécher. Différents essais sont en cours pour planter des arbres censés tenir dans le climat à venir. Ces plantations ne seront pas sur la commune. M. L. connaît cette plantation entre Chevenez et Fahy (598 arbres), financée pour 35 ans, hors budget par le Gouvernement et assuré en partie par le triage forestier. Ce qu'il veut savoir à présent c'est sur les 2,3 mio à disposition pour le Jura voté par le

Gouvernement début avril, quel projet le triage forestier a déposé pour bénéficier ces subventions, parallèlement quel projet la commune de Basse-Allaine a déposé afin de reboiser ou déjà faire la demande. Des écoles participent, des entreprises financent ce genre de travaux. Les cycles Joliat notamment se sont engagés à replanter un arbre par rapport aux ventes des vélos électriques. Un reboisement à Porrentruy à la sortie de l'autoroute côté ouest qui a été entrepris par le Kiwanis Club. Ce sont des projets en lien avec le triage forestier mais qui sortent des compétences de ce dernier. Il estime que Basse-Allaine pourrait entreprendre d'autres actions pour bénéficier de ces subventions. Pierre Clavel va étudier tout cela plus en profondeur.

M. G. M. demande la parole. Il propose de mettre à l'étude un jardin du souvenir dans les cimetières. Natasha Bottinelli rappelle ce qui est prévu selon explications données précédemment par Thierry Crétin. Ce dernier tient à rajouter l'aspect financier et de mettre les trois paroisses sur un pied d'égalité. Par exemple à Montignez il n'a pas de concessions. De futurs règlements et aménagements sont à prévoir. Lors de l'assemblée du budget 2023 le conseil espère pouvoir présenter les crédits à voter pour les travaux d'aménagement de ces cimetières et appliquer les règlements déjà en place et les modalités de participation des paroisses. Cette année nous avons déjà rattrapé le retard accumulé ces dernières années. Le conseil souhaite traiter cela correctement. Cela prend du temps. M. M. pense que ce n'est pas une très grosse dépense de prévoir un jardin du souvenir et souhaite que ce soit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Thierry Crétin confirme que pour la prochaine assemblée c'est impossible. On essaiera de présenter cela à l'assemblée du budget. Si les citoyens veulent envoyer une pétition ils le peuvent mais à savoir que le projet est en cours.

Thierry Crétin souhaite rajouter une information concernant les zones à bâtir des propriétaires privés afin que les parcelles se vendent. Quelques projets très intéressants vont vraisemblablement en train d'aboutir. Il est important que ces « dents creuses » se remplissent afin que dans 15 ans, lors du nouveau PAL, nous puissions étendre les zones d'habitations.

D'autres questions ? Si ce n'est pas le cas, le président clôt la séance, remercie les citoyens et leur souhaite un bon retour chez eux.

L'assemblée est levée à 21h05.

## **AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DE BASSE-ALLAINE**

Le président :

Henri Erard

La secrétaire :

Céline Meusy